

Les prémices...

Critère #1 : travailler dehors

Lorsque Jean-François Bernier s'est inscrit en technique d'arpentage et topographie, son objectif premier était de pouvoir un jour travailler au grand air. Il ne se doutait pas qu'une florissante carrière de gestion l'attendait et finirait par grandement le stimuler... dans les bureaux !

Jean-François a passé une partie de son enfance et de son adolescence dans la nature, sur la ferme de son grand-père. Pour lui, impossible de s'enfermer à longueur de journée ! L'arpentage s'avérait donc un choix de carrière judicieux, qui lui permettrait également d'exercer des tâches enrichissantes et de bénéficier de perspectives d'emploi intéressantes.

« J'avais une certaine facilité en sciences et en mathématiques. En arpentage, je pouvais profiter du **meilleur** des deux mondes : travailler à l'extérieur, en plus d'exploiter mon côté plus intellectuel. »

Grand air



En 1994, après avoir complété sa formation, Jean-François applique sur un poste au ministère des Ressources naturelles. Il sera sélectionné, mais refusera aussitôt.

« Je ne me voyais pas exécuter des tâches à l'intérieur d'un cadre bien précis. Je souhaitais exercer une profession qui me captiverait, qui collerait davantage à mon profil créatif et visionnaire. »

Jean-François devient alors le directeur d'un bureau privé d'arpenteurs à Québec. Sentant l'appel du travail autonome, il démarre sa propre entreprise en l'an 2000, tout en conservant son boulot comme salarié. Il consacre ainsi maints efforts à déployer son *sideline* les soirs et les fins de semaine, et obtient plusieurs contrats de mise en plan. Il engage son cousin Maxime comme premier employé et lui apprend les rudiments du métier d'arpenteur.

En parallèle, il développe, en tandem avec son patron, l'arpentage de construction sur des chantiers à la Baie James.

« J'ai vraiment adoré toucher à ce volet-là. En même temps, je tripais aussi à travailler à mon compte. »

Passion



Quatre ans plus tard, il décide de marier les deux univers qui le passionnent. Il quitte définitivement son emploi pour se consacrer entièrement à sa compagnie. L'arpentage de construction devient son créneau : **Techni-Arp est née.**